

## METIERS DE LA COIFFURE

## CAP CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE RNCP N°34670

### CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le CAP Métiers de la Coiffure est le 1er niveau de diplôme (niv.3) requis pour intégrer le secteur de la Coiffure. Il vise soit l'insertion immédiate dans la vie active, soit une poursuite d'étude en Brevet Professionnel (niv.4), et jusqu'au Brevet de Maîtrise (niv.5) Ce métier nécessite de posséder de bonnes aptitudes relationnelles, artistiques et créatives. C'est un secteur en forte demande.

### OBJECTIFS

- Accueillir et suivre la clientèle.
- Maîtriser les techniques de base, de coupes, de mises en forme, de colorations, de soins capillaires et de coiffages sur une clientèle féminine et masculine.
- Conseiller et vendre des services et des produits.
- Appliquer les normes d'hygiène et de sécurité.

### DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance – aménagements possibles : se renseigner au Centre de Formation Marcel Rudloff.

### TARIFS

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du Contrat d'Apprentissage.

### MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- L'effectif des classes est compris entre 6 et 24 apprentis (en groupes de 12 maximum pour les travaux pratiques)
- La durée moyenne par année de formation est de 13 alternances de 4 jours en présentiel (du mardi au vendredi).

### MODALITES DE VALIDATION

Les évaluations finales se présentent sous forme de Contrôle en Cours de Formation (CCF).  
Ces épreuves sont écrites, orales et pratiques.


Délivrance d'un diplôme de niveau 3.

### PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Public « contrat d'apprentissage » :

- De 16 à 29 ans
- A partir de 15 ans et sortant de classe de 3<sup>ème</sup> (dérogations possibles : se renseigner auprès du Centre de Formation Marcel Rudloff).

Autres publics : nous consulter.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. 

Aucun prérequis nécessaire à l'entrée en formation.

### LIEU ET DATE

Lieu : La formation se déroule au Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff à Colmar.

Dates : Communiquées lors de l'inscription au CFA

### CONTACTS

Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff  
2 rue des Papeteries 68000 COLMAR

Rodolphe BIRLING  
Responsable des relations jeunes-entreprises  
03 89 21 57 44

[developpeur.cfamr@orange.fr](mailto:developpeur.cfamr@orange.fr)

Secrétariat : 03 89 21 57 40  
[secretariat.cfamr@orange.fr](mailto:secretariat.cfamr@orange.fr)

Site internet : [www.cfa-colmar.com](http://www.cfa-colmar.com)



## PROGRAMME

### MODULES PROFESSIONNELS

- Pratique Coiffure
- Techniques de Coiffure
- Chef d'Œuvre
- Relation Clientèle

### METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée prioritairement en présentiel.
- Pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations...
- Alternance Entreprise / Centre de Formation.

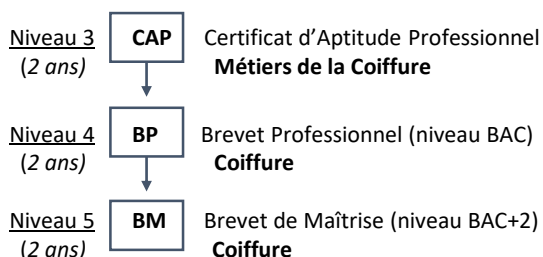
### MODALITES D'EVALUATION

- Positionnement en début de formation pour favoriser l'individualisation du parcours.
- Evaluations formatives :
  - exercices pratiques
  - présentations orales
  - expressions écrites

### INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants diplômés et d'experts professionnels.

### FILIERE COIFFURE AU CFA MARCEL RUDLOFF



Pour la poursuite d'études en dehors de l'établissement, se référer à :  
<https://www.onisep.fr>

### MODULES GENERAUX

- Français / Histoire - Géographie / Enseignement Moral et Civique
- Mathématiques - Sciences physiques
- Éducation physique et sportive (EPS)
- Langue vivante (Allemand ou Anglais)
- Prévention Santé Environnement (PSE)
- Arts Appliquées et Cultures Artistiques

### EQUIPEMENT TECHNIQUE

- Matériel et équipement des plateaux techniques de qualité (salons de coiffure de plus de 200 m<sup>2</sup>)
- Salles informatiques, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Espace de travail numérique (Net YPAREO)

### LES PLUS DE L'APPRENTISSAGE

- Contrat de travail rémunéré en fonction de l'âge et de l'année de formation.
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
- Aide au permis de 500 € (si 18 ans).
- Aide au premier équipement.

Taux de réussite des 3  
dernières années

**84,9%**

Taux de satisfaction

**90%**

Insertion professionnelle :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>

